

# Les genres théâtraux

## 1- L'énonciation théâtrale et la position du spectateur

### La situation de double énonciation :

Les répliques prononcées par les psg sont destinées non seulement aux psg sur scène mais aussi au public.

Le spectateur occupe une place privilégiée par rapport aux protagonistes : en position de surplomb, il voit tout et entend tout, s'amuse des quiproquos...

## 2- Le théâtre : un spectacle

Le théâtre signifie étymologiquement « action de regarder ».

Le txt th., destiné à être joué, ne constitue donc qu'un élément de ce spectacle : s'y ajoutent des **éléments sonores** (intonations, musiques...), des **éléments visuels** (décors, gestes, éclairages...)

## 3) Le texte de théâtre :

Le texte se présente sous deux aspects : les didascalies et les répliques.

a) les **didascalies** (grec : *didaskô* : je montre) en majuscules ou en italiques, souvent entre parenthèses, fournissent des indications de mise en scène. *Ce sont des indications scéniques qui ne sont pas dites par l'acteur. Elles donnent des informations sur le txt et son organisation (titre, nom des psg) et sur la mise en scène : mvt, ton, décor...*

On distingue les **didascalies d'énonciation** (en majuscule, ) des **didascalies de décors**, gestes, mouvements, bruitages, d'objets...

b) les **répliques** : ce sont les paroles des psg. : En effet, un txt th. n'existe qu'à travers les paroles des psg.

Les modalités des échanges entre les psg sont diverses :

Le **dialogue** : 2 ou plusieurs psg conversent. Il permet de comprendre les conflits entre psg.

Le **monologue** : un seul psg parle tout seul sur scène.

Les **tirades** permettent de raconter les événements survenus hors scène.

L'**aparté** : 1 psg s'adresse à lui-même ou à un autre psg, à l'insu des autres psg mais de façon à être entendu par le public.

La scène théâtrale est un espace où se nouent des conflits, où s'expriment des rapports affectifs, où se disent des mensonges.

Il convient de se demander comment circule la parole : qui parle le plus ? Qui mène le dialogue ? Qui a le dernier mot ?

## 4) Le texte théâtral et la représentation :

a) Le temps : Un spectacle dure 2 à 3 heures, ce qui oblige l'auteur à suivre certaines règles.

Dès l'ouverture de la pièce, les spectateurs doivent pouvoir identifier rapidement la situation et l'identité des psg : c'est le rôle de la **scène d'exposition**.

L'action se trouve limitée par le temps de la représentation : soit la durée coïncide à peu près avec celle de la représentation (c'est l'unité de temps) ,  
soit la pièce ne présente que quelques moments choisis dans une durée plus longue (qui est souvent favorisée par le découpage en actes ou par l'entracte).

b) L'espace :

L'espace scénique est nécessairement limité : soit par le lieu fictif s'adapte au lieu réel et l'action se déroule dans un seul décor (unité de lieu)  
soit on procède à un changement de décor aux entractes.

**5) Les règles de la tragédie classique :**

Comédie et tragédie au XVII<sup>e</sup> siècle en France sont soumises à des règles très rigoureuses :

a) La règle des trois unités :

L'action doit se dérouler en un seul lieu, dans un seul décor (unité de lieu) ; en 24 heures au plus (unité de temps) : et l'intrigue ne doit être constitué que d'une seule action (unité d'action)

b) La règle de bienséance :

Aucune action pouvant choquer ne doit être montrée sur scène. Certaines actions (meurtres, suicide) se déroulent hors scène. Elles sont relatées par un psg qui a été témoin de la scène.

c) La règle de vraisemblance :

L'action doit paraître vraie puisque le théâtre se veut une représentation de la vie réelle.